



**BOURGEOISIE
DE
RANDOGNE**

**ELECTION DU CONSEIL BOURGEOISIAL POUR LA PERIODE LEGISLATIVE
2025-2028**

En date du 26 août 2024 à 12 heures, une seule liste a été déposée en vue de l'élection du Conseil bourgeoisial de Randogne.

Selon l'art. 205 alinéa 1 de la loi sur les droits politiques, dans le cas où une seule liste a été déposée, tous les candidats de cette liste sont élus sans scrutin.

Sont donc élus, selon la liste disponible en annexe :

- M. Gilles BERCLAZ
- M. Claudy FLOREY
- M. Grégoire JILG

Loc, le 26 août 2024

BOURGEOISIE DE RANDOGNE
Grégoire Jilg, Président